

Formation organisée avec le concours financier de la Région Ile de France et de l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Ile de France avec le Fonds Social Européen

Contact – Laser, département tourisme



72 Rue de Mouzaïa
75019 PARIS

Metro : Pré-Saint-Gervais **7b**

Tel : 09.51.41.77.10

Fax : 01.43.58.60.62



Centre Formation Laser - <http://www.laserformation.org/>



Contact référent handicap : handi@laserformation.org



Consulter le Taux satisfaction stagiaires
Taux de réussite examen
Taux insertion en emploi

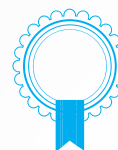


A l'issue du parcours

Passage des épreuves du Titre Professionnel :
'Guide accompagnateur de Tourisme'
(Titre Ministère de l'Emploi, inscrit au RNCP, niveau 4, code nsf 334t)

Possibilité de validation partielle (blocs de compétences)

Formation



FORMATION CERTIFIANTE

- EN CENTRE,
- À DISTANCE,
- EN ENTREPRISE

ACCOMPAGNATEUR/TRICE DE TOURISME

DONNEES PRATIQUES

Formation gratuite et rémunérée
(Rémunération sous conditions, nous consulter)

Dates prévisionnelles des parcours de formation :



Novembre 2018 à mai 2019
Janvier 2020 à juillet 2020
Janvier 2021 à juillet 2021

Durée de la formation pour un parcours moyen :



600 heures en centre
300 heures en stage pratique
en entreprise (parcours de formation individualisés)

tel : 09.51.41.77.10 / fax : 01.43.58.60.62
tourisme@laserformation.org

1 LES METIERS/LES OBJECTIFS

L'accompagnateur(trice) de tourisme accueille et prend en charge un groupe de touristes en excursion ou lors d'un circuit touristique. Il (elle) conçoit la prestation d'accompagnement et/ou participe à sa conception. Il (elle) étudie la demande ou la prestation déjà établie sur catalogue et élabore un programme technique et des fiches commentaires. Afin d'assurer le bon déroulement de la prestation d'accompagnement, il (elle) identifie les prestataires, prend contact avec eux et convient du contenu de leur offre de service. L'accompagnateur(trice) présente les caractéristiques des voyages, excursions, balades et visites aux participants et en assure la promotion.

L'accompagnateur(trice) de tourisme utilise l'anglais au niveau B2 du CECR. Une seconde langue étrangère et des notions d'une langue régionale peuvent être requises dans certains contextes

L'accompagnateur(trice) de tourisme travaille en tant que salarié avec des contrats de courte durée ou de saisonnier, ou en qualité d'auto entrepreneur. Il (elle) exerce son emploi pour le compte d'une agence de voyage, d'un autocariste, d'un office de tourisme, dans des structures types villages vacances ou dans l'hôtellerie de plein air.

Le parcours de formation proposé a un double objectif :

- *Accéder à un emploi* dans le secteur du tourisme : accompagnateur/Trice, guide accompagnateur, réceptif à l'étranger...
- *Obtenir une certification* inscrite au RNCP

2 CONTENUS PEDAGOGIQUES

Les contenus pédagogiques de cette formation sont organisés autour de **deux modules principaux** :

1 *Etablir une prestation de visite touristique*

2 *Accompagner et guider des visiteurs touristiques*

Une Période d'application en entreprise (stage pratique) complète ces modules

3 PRE REQUIS / PROCEDURE D'INSCRIPTION

PRÉ-REQUIS :

- Niveau bac ou équivalent souhaité
- Connaissances en langue anglaise (*écrit et oral*), *niveau A2 souhaité*
- Expérience souhaitée dans les métiers nécessitant un contact avec le public

LES CANDIDATURES SE COMPOSENT DE :

1. **C.V** DU CANDIDAT
2. **COURRIER D'ACCOMPAGNEMENT** expliquant et détaillant l'intérêt pour la formation, les attentes.
3. LES CANDIDATURES SONT À TRANSMETTRE DE PRÉFÉRENCE PAR **COURRIEL**.
4. LE CAS ÉCHÉANT, **LA FICHE DE PRESCRIPTION** DU CONSEILLER (*pôle emploi, mission locale...*) PEUT ÊTRE JOINTE.

DES JOURNÉES DE POSITIONNEMENT SERONT PROGRAMMÉES ET ORGANISÉES COMME SUIT :



Information Collective



Entretiens



Tests d'évaluation : informatique, anglais, culture générale, ...